



Voici une nouvelle qui va vous **défaire du bruit !**



Mobilité et transports



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'ADEME finance **jusqu'à 80%** de vos investissements pour lutter contre le bruit.



Le bruit est perçu par la population comme la première nuisance au domicile et les transports comme sa principale source. Plus de 50 % des urbains citent le bruit comme un problème majeur dans leur ville.

LES WEBINAIRES DU CLUB DECIBEL VILLES

Insonorisation au voisinage des axes routiers : appel à projets ADEME 2013 pour les collectivités territoriales

Le Club Décibel Villes organise un webinaire de présentation de l'appel à projets lancé par l'ADEME aux collectivités désireuses de mener des actions d'insonorisation de logements au voisinage d'axes routiers bruyants.

Conférence web organisée par le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB), en partenariat avec l'ADEME.

Rejoignez-nous en vous connectant le mardi 15 janvier 2013, de 15h00 à 16h00.



Afin d'**aider les collectivités à traiter les points noirs du bruit** les plus sensibles, l'ADEME mobilise un budget de 160 millions d'euros sur la période 2009-2013. Les aides financières accordées couvrent pratiquement toute la gamme des interventions possibles : écrans acoustiques, isolation acoustique des façades, revêtement de chaussée... **L'ADEME finance jusqu'à 80% des investissements.** Pour un accord de financement en 2013, le dépôt des candidatures doit être effectué avant le 28 février 2013 pour la première sélection, puis, avant le 30 juin 2013 pour la seconde sélection.

Cette démarche d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs actions de lutte contre le bruit s'inscrit parfaitement dans les objectifs du Club Décibel Villes, qui, pour cet **appel à projets 2013 pour les collectivités territoriales**, a souhaité en faire la promotion.

Le **mardi 15 janvier 2013, de 15h00 à 16h00**, un webinaire de présentation du dispositif mis en place par l'ADEME est proposé aux membres du Club Décibel Villes*.

* Durant sa première année d'existence, afin de mieux se faire connaître auprès des collectivités territoriales, le Club ouvre ses webinaires aux villes, intercommunalités, conseils régionaux et conseils généraux qui ne sont pas encore membres.

PROGRAMME

15h00

Présentation de l'appel à projets ADEME 2013 pour le traitement des points noirs du bruit du réseau routier départemental, communautaire et communal : Quelles retombées pour les collectivités ? Comment obtenir une subvention ? Comment gérer l'opération d'insonorisation ?

par **Patrice ANDRE et Emmanuel THIBIER**, ingénieurs au service Organisations urbaines de l'ADEME.

15h15

Retour d'expérience d'une ville actuellement engagée dans un projet d'insonorisation dans le cadre du plan ADEME.

15h30

Echanges avec les participants (réponses aux questions posées via l'interface de conversation ou directement par microphone).

16h00

Fin du webinaire.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ? C'EST TRES SIMPLE !

Etape 1

Envoyez un courriel à decibelvilles@cidb.org avant le 14 janvier 2013.

Etape 2

Vous recevrez en retour un message incluant un lien qui vous permettra de vous connecter au webinaire (AdobeConnect®).

Etape 3

Le jour du webinaire, connectez-vous depuis le navigateur web de votre choix. Tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un ordinateur (PC ou MAC) connecté à l'Internet et équipé de fonctionnalités audio (haut-parleur au moins).

Etape 4

Participez au webinaire en posant vos questions au clavier ou en vous servant d'un microphone.

Il n'y a aucune application à installer !

RENSEIGNEMENTS :

Philippe STRAUSS - CIDB

Tél. : 01 47 64 64 67 - strauss@cidb.org

www.bruit.fr/club-decibel-villes/

